

LE CHOIX ET LA PERTINENCE D'UNE APPROCHE DE RECHERCHE MIXTE STRATÉGIQUE ET COMPARATIVE DANS UNE RECHERCHE EN SCIENCES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES

Par

Germain MUBENGA NGELEKA

Doctorant en Sciences Politiques et Administratives, Université de Kinshasa

RÉSUMÉ

Cette réflexion est une contingence relative à la thèse de doctorat de l'auteur, intitulée « Elections présidentielles dans les Etats post-conflits et les contestations des résultats en Afrique subsaharienne. Essai d'une approche focalisée sur la démocratie par médiation ». Il fait recours à une double approche, en l'occurrence l'analyse stratégique et l'approche comparative pour appréhender l'adaptabilité démocratique en République Démocratique du Congo.

Mots-clés : *Approche, Recherche, Pertinence, Méthodologie, Méthode, Election, Etat post-conflit, Démocratie, Médiation*

ABSTRACT

This reflection is a contingency relating to the author's doctoral thesis, entitled "Presidential elections in post-conflict states and contested results in sub-Saharan Africa. Essay of an approach focused on democracy through mediation". It uses a dual approach, namely strategic analysis and comparative approach to understand democratic adaptability in the Democratic Republic of Congo.

Keywords: *Approach, Research, Relevance, Methodology, Election, Post-conflict state, Democracy, Mediation*

INTRODUCTION

Le choix d'une approche méthodologique, particulièrement dans le cadre d'une recherche en Sciences Politiques et Administratives, relève d'une démarche à la fois rigoureuse et exigeante. Ceci non seulement du fait que celle-ci s'inspire et se détermine par la problématique que s'impose le chercheur lui-même, mais également par l'influence du « courant épistémique ou scholastique » auquel il revendique l'appartenance. Notons aussi que ses maîtres peuvent lui proposer au regard des objectifs visés par la recherche. Cette réalité patente rejoint ce que traduit R. Rousseau lorsqu'il qu'il affirme qu'« une approche de recherche traduit une manière d'être et de faire qui est

en accord avec ce que nous estimons être juste dans le rapport que nous entretenons avec le réel¹.

La question de la méthodologie revêt donc un enjeu capital puisqu'il en va de la légitimité, de la validité et de la valeur de la recherche et de la production de la connaissance qui en découle.

Pour être précis, cette réflexion est une contingence relative à ma thèse de doctorat, une expérience vécue avec comme intitulé « *Elections présidentielles dans les Etats post-conflits et les contestations des résultats en Afrique subsaharienne. Essai d'une approche focalisée sur la démocratie par médiation* ». Exactement dans cette dissertation, nous avons fait recours à une double approche, à savoir : l'analyse stratégique et l'approche comparative pour appréhender l'adaptabilité démocratique.

Comme on peut s'en rendre compte, nous apportons une justification du choix et de la pertinence de ces approches dans le cadre d'une recherche et clarifions la corrélation entre la pertinence de celles-ci et les résultats obtenus dans la compréhension de l'objet de recherche lui-même.

I. LE CONTEXTE ET POSITION ADOPTÉE DANS LA THÈSE

I.1. Le contexte de la recherche

Le champ exploratoire de « la sociologie de la démocratie », et particulièrement de la démocratie en Afrique, s'enrichit chaque année des riches contributions des chercheurs sociologues ou politologues, qu'il s'agisse du courant défendant l'adaptation de la démocratie occidentale à « la contingence africaine » ou celle prônant l'invention d'une démocratie authentiquement africaine.

Quelques politologues, à la suite de NGOMA BINDA, ont abordé la démocratie sous le prisme de l'ethnicité, facteur sociologique structurant que la démocratie libérale centrée sur l'individu peine à intégrer. Qu'il s'agisse de KABUYA LUMUNA avec sa théorie sur le nationalisme tribal ou de ABANGAPAKWA NZEKE par la théorie de la démocratie de rotation ; la question de l'ethnicité est mise au cœur de l'Etat postcolonial et la construction démocratique ou plutôt l'invention démocratique de l'Afrique passerait par une adaptation des facteurs structurants de la réalité sociologique africaine « tel que l'ethnicité ». En conséquence, les approches consociatives de la démocratie,

¹ R. ROUSSEAU, *La fécondité de la recherche en éducation : mirages et certitudes de l'approche quantitative* : université du Québec à Rimouski, laboratoire d'étude et d'actions en développement de la recherche en éducation, 1996, 1-12, cité par PINHARD et alii, « Le choix d'une approche méthodologique mixte de recherche en éducation », in *Recherches qualitatives*, vol. 24, 2004, pp.58-82.

mieux adaptées aux sociétés à forte segmentation sont fortement mises en exergue.

En proposant par ailleurs la démocratie par rotation, ABANGAPAKWE NZEKE², qui s'inscrit dans la lignée de NGOMA BINDA établit une corrélation nette entre les identités ethniques et les identités politiques, les derniers n'étant que le prolongement des premiers, et pose comme alternative son système démocratique par rotation qui a le mérite de permettre « à toutes les communautés de participer par rotation à l'exercice du pouvoir de sommet à la base ». Cette tentative de théorisation qui se veut une sorte « d'optimisation sociale » de la démocratie consensuelle chère à Arendt Lijpjaert et à Irung TSHITAMBALA entend corriger « les méfaits » liés en Afrique à l'application de la règle de la majorité ainsi que du monolithisme politique qui en découleraient, le tout dans un modèle de « *contingence situationnelle* » fondée sur la trajectoire historique et les expériences singulières de chaque réalité sociologique.

I.2. La position adoptée dans la thèse

La démarche qui était la nôtre, tout au long de la recherche, a été démontrée que les différentes tentatives théoriques tendant à « corriger » les limites de la démocratie occidentale en s'appuyant sur la nécessité d'aménager des « compromis démocratiques », soit par des compromis consociatifs associant gagnant et perdant dans la gestion, ou encore un compromis rotatif motivé par « un communautarisme positif » qui donnerait voix au chapitre à tous les segments communautaires, devraient partir du postulat que la pratique électorale en Afrique se construirait sur une concurrence tronquée et truquée.

Que la mobilisation ethnique est un levier « éminemment politique » au service du positionnement et des jeux des acteurs en compétition électorale.

En conséquence, la conduite individuelle des acteurs politiques devrait être prise en compte, indépendamment de toute conciliation des segments communautaires. La recherche du « *compromis institutionnalisé* », au cœur de cette démarche épistémique, devrait se recentrer autour « *des jeux rationnels d'acteurs* » et de proposer, de ce fait, des tentatives de théorisation qui se construisent sur la dynamique des acteurs.

C'est fort de ce constat que la recherche tend à aboutir à une tentative de théorisation qu'est la « *démocratie par médiation* ». Aussi, La démocratie par médiation se conçoit comme « *une tentative d'adaptation de la démocratie majoritaire au moyen de l'institution de la médiation endogène s'inspirant de la palabre africaine en vue de renforcer le consensus des élites sur les questions génératrices des*

² H. ABANGAPAKWA NZEKE, *Appliquer la démocratie en Afrique. Essai prospectifs sur la RDC*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2017.

conflits post-électorales. Cette médiation s'opère par le recadrage des missions des médiateurs administratifs, naturellement apolitiques, en mécanisme de renforcement de la démocratie ».

La démocratie par médiation se veut ainsi comme une nouvelle adaptation de la démocratie par un compromis « par le haut », c'est-à-dire des acteurs politiques, à la différence du compromis « par le bas » proposé par les théoriciens du consociationnisme, ces derniers mettant l'accent sur les clivages communautaires segmentaires.

II. LE CHOIX ET LA PERTINENCE DES APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES

II.1. Un survol sur la méthode et la méthodologie

Avant d'aborder les étapes qui ont conduit au choix des approches méthodologiques ainsi que les résultats auxquels elles ont permis de nous faire aboutir, il serait judicieux d'opérer un survol des concepts-clés de méthode et de méthodologie.

Le mot « méthode » vient du grec ancien « *methodos* » et signifie « poursuite » (de). Il est composé de la contraction de la racine « *odos* » qui désigne la route ou la voie, ou encore la manière de faire quelque chose avec le préfixe *Meta* qui se traduit par « vers ». La méthode s'entend donc comme « le chemin à suivre pour aller vers un but » ou encore « le cheminement » ou encore la recherche d'une voie³. Le concept réapparaît, latinisé en *methodus*, dans le jargon de la médecine et désigne, cette fois-ci, les démarches que le médecin doit accomplir devant un symptôme spécifique, comme par exemple « la méthode pour soigner les fièvres »⁴. On retrouve le terme dans plusieurs traités de médecine notamment le traité de Galien de Pergame « *Peri theurapeutici methodos (de methodo medendi, de la méthode thérapeutique)* »⁵.

L'expression se rapporte donc à l'usage des procédés rationalisés avant qu'elle ne passe, comme beaucoup de concepts des sciences sociales, des sciences dites expérimentales vers les sciences humaines, particulièrement la philosophie avant d'atterrir en sociologie. La méthode se définit désormais comme « *un ensemble d'opérations intellectuelles par lequel une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie* »⁶.

Le terme méthodologie, par contre, est d'usage récent. Il apparaît dans un écrit philosophique du 17^{ème} siècle « *Methodologica Vel tractatus de methodo docendi et disputandi*⁷ », d'un certain Abraham Calovi.

³ A. REY, *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaire le Robert, Paris, 1998.

⁴ L-C. PAQUIN, *La question de la méthode de la méthodologie en recherche et en recherche-création*, Université du Québec, Montréal, p. 10.

⁵ *Idem*.

⁶ *Ibidem*, p. 13.

⁷ L-C. PAQUIN, *op.cit.*, p. 12.

Le terme méthodologie n'apparaît dans la langue française qu'à partir de 1829, emprunté de l'anglais « methodology ». L'énéologisme se serait construit de la conjonction du mot méthode, que nous avons présenté ci-haut et du logos grec désignant la parole, et extensivement la raison. La méthodologie associerait donc méthode et raison dans son sens littéral.

Dans son acception actuelle, la méthodologie se définit comme « *un ensemble ordonné de manière logique de principes, de règles, d'étapes qui constitue un moyen pour parvenir à un résultat. Elle fait référence à un ensemble d'étapes ou des démarches à suivre pour mener à bien une action* »⁸.

L-C. PAQUIN, en tentant de différencier la méthode à la méthodologie, estime que cette dernière devrait être perçue comme une Meta-méthode ou encore une méthode d'un niveau plus élevé d'autant plus qu'elle renverrait à un assemblage des différentes méthodes mobilisées dans la réalisation de la recherche. PAQUIN rappelle que l'assemblage de ces différentes méthodes devrait être pertinent, conséquent et cohérent⁹.

II.2. Les points forts et les limites des approches méthodologiques mobilisées

Comme évoqué précédemment, nous avons recouru à l'analyse stratégique et à l'approche comparative dans la réalisation de notre recherche. Nous allons tenter de présenter les pertinences du recours de celles-ci et pourquoi nous n'avons pas fait appel à d'autres approches, et in fine, les résultats auxquels elles nous ont aidé à aboutir.

III. LA CONTINGENCE D'USAGE MÉTHODOLOGIQUE

III.1. L'analyse stratégique

Le choix de l'analyse stratégique comme approche méthodologique nous semble d'une grande évidence. En situant notre angle d'analyse sur les conduites individuelles des acteurs politiques dans la compréhension des enjeux électoraux mais également dans la construction du « compromis institutionnalisé », il était clair que nous ne pouvions que nous diriger vers les approches du choix rationnel et l'individualisme méthodologique qui s'oppose bien évidemment aux approches holistiques tel que le matérialisme.

En effet, les approches se revendiquant de « l'holisme » ou du déterminisme social mettent davantage l'accent « *sur la détermination mécanique des structures sur les individus et leurs comportements* », le cas de l'ethnie qui déterminerait les comportements politiques des acteurs politiques et des populations dans les

⁸ LAROUSSE (s.d.c) Méthode-Larousse, section dictionnaire des français-définitions tiré sur www.larousse.fr/dictionnaires/francais/methode.

⁹ L-C. PAQUIN, *op. cit.*, p. 13.

sociétés à forte fragmentation, et en conséquence minorent la place et le poids des jeux des acteurs dans la reconfiguration des processus sociaux dans lesquels ils évoluent. C'est l'analyse stratégique qui permet d'apporter des éléments d'analyse qui lient à la fois la « compréhension des jeux des acteurs et la transformation du système d'action ».

M. CROZIER et E. FREIBERG¹⁰ révèlent, en effet, que la thèse centrale sous-jacente à l'analyse stratégique est que « *tout acteur dans un système d'action concret, considéré comme un ensemble de jeux structurés par des règles, possède des ressources-certains inégales- lui permettant de construire des zones d'incertitude à l'intérieur du système qui est toujours instable, incomplet et ouvert* ».

L'acteur social, et dans le cas d'espèce l'acteur politique en compétition électorale, devrait être perçu comme un stratège, c'est-à-dire capable de se rendre, au moins partiellement, imprévisibles aux autres acteurs, pour maintenir ou accroître son pouvoir. Les deux auteurs de conclure que la dynamique d'un système devrait donc se concevoir comme la résultante des stratégies de ses acteurs.

Ce postulat « axiologique » s'exprime plus clairement dans les quatre idées centrales de l'analyse stratégique :

- pour comprendre les dynamiques, le plus déterminant n'est pas le système formel (organigramme, circuits officiels de communication, etc.) mais les acteurs (groupe d'acteurs) qui chacun, ont leurs enjeux, leurs objectifs qu'ils visent ;
- les acteurs sont intelligents. Cela signifie que les dysfonctionnements ne sont pas le fruit de l'irrationalité des acteurs mais au contraire de leurs rationalités. Un dysfonctionnement n'est pas donc le fruit de l'irrationalité des acteurs mais la réponse à un enjeu non dévoilé des acteurs ;
- pour atteindre leurs enjeux, les acteurs mobilisent les ressources et tentent de contourner les contraintes qui s'opposent à eux ;
- en fonction de ces ressources et contraintes, les acteurs fixent leurs stratégies. Ces stratégies d'acteurs sont ancrées dans « l'ici et maintenant » (en fonction des enjeux, objectifs, ressources et contraintes du moment)

Nous pouvons les paraphraser en affirmant que la compréhension de la dynamique des enjeux des élections et des conflits électoraux dans les Etats post-conflits en Afrique sub-saharienne peut résulter que de la compréhension des stratégies des acteurs politiques.

¹⁰ M. CROZIER et E. FRIEDBERG, *L'acteur et le système*, Ed. Seuil, 1977, cité par C. DUBAR, *sociologie les grands courants en sciences sociales*, tiré sur internet www.user/documents/enregistrements/20audio/les_grands_courants_ensciences_sociales.pdf le 27 février 2022.

Ce cadre de recherche nous a permis de démontrer que les conflits électoraux en Afrique sub-saharienne sont liés au fait de la qualité de la pratique électorale. Plutôt que de constituer des mécanismes concertés et acceptés par les élites politiques pour la dévolution des pouvoirs. Les processus électoraux constituent des enjeux de compétition, de contrôle et d'instrumentalisation aux fins des intérêts des acteurs politiques en compétition. L'enjeu ethnique, présenté par d'aucuns comme une donne majeure dans la compréhension des processus démocratiques africains, fait lui-même objet de l'instrumentalisation par les acteurs.

La mobilisation ethnique, comme processus de captation de la légitimité populaire au niveau communautaire et moyen de conquête électoraliste au niveau national, devrait également se décrypter sous l'angle de la mobilisation des ressources des acteurs pour le maintien ou la conquête du pouvoir.

En conséquence, la tentative de théorisation de la démocratie de « la médiation institutionnalisée » est consécutive à cette volonté d'adapter un compromis non pas des segments communautaires pris comme facteur déterminant dans la construction démocratique africaine, mais des acteurs politiques au moyen de l'institutionnalisation des médiateurs de la République qui, premièrement, dépassent le champ administratif traditionnel et, deuxièmement, les médiations ponctuelles pré et post-électorales menées par des institutions internationales (union africaine, union européenne ou des institutions comme San Egidio , etc.).

Ces genres de médiations, menées généralement alors que les contestations sur les processus électoraux sont déjà cristallisées, souffrent d'un déficit d'efficacité ou de légitimité d'autant plus que les initiatives de médiation de ces institutions internationales ne sont nullement exemptes d'influences d'intérêts et participent comme extranéité à influencer les rapports de forces des acteurs internes.

III.2. L'approche comparative

Le discours scientifique, en général, et les sciences politiques et administratives, en particulier, construisent leurs objets d'étude par une « dé-complexification de la réalité », ceci en les situant ou les limitant dans l'espace et le temps. C'est ce que le chercheur appelle la délimitation du travail. Cette délimitation a le mérite de définir un champ d'observation concret pour le chercheur, tout en construisant de manière artificielle cette « réalité située » qui l'oblige à porter « *un regard discontinu dans un monde continu* »¹¹.

On peut aisément déduire que la comparaison participe également à la « situation de la réalité étudiée », non plus de manière de compartimentée.

¹¹ J. REBOTIER, *La rencontre de la comparaison : outils, approches et concepts*, 2010.

Elle permet de repenser cette fois-ci la réalité comme un tout continu, de « *mettre en lumière les logiques et les liens qui fondent les appartenances et les unités*¹² ».

L'approche comparée est donc pour le chercheur, comme l'affirme Butler¹³, un instrument de la production du monde global.

La comparaison permet donc de jeter un triple regard :

- elle permet de dégager des récurrences, réduire la complexité et constituer une totalité intelligible ;
- comparer pour créer des spécificités et renforcer une originalité, une singularité ;
- comparer pour souligner des différences et entériner une distinction, une rupture, une rivalité.

LALANDE, également donne une définition de la comparaison qu'il présente comme « *l'opération par laquelle on réunit deux ou plusieurs objets dans un même acte de pensée pour en dégager les ressemblances et les différences* »¹⁴. Partant de celle-ci, on peut donc comprendre, comme le dit l'auteur, que l'analyse comparative consiste « *à rechercher les différences et les ressemblances existantes entre les situations qui font l'objet de la comparaison, en interprétant la signification de ces ressemblances et de ces différences et en essayant de découvrir à travers elle des régularités* »¹⁵.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons étudié la pratique électorale dans neuf Etats d'Afrique subsaharienne. Ces Etats, triés arbitrairement, constituent des échantillons représentatifs des sous-régions du continent. Il s'agit pour ne pas le citer de la Côte d'Ivoire et de la Gambie (pour l'Afrique de l'ouest), du Kenya et du Rwanda (pour l'Afrique de l'Est), de la Centrafrique et du Gabon (pour l'Afrique centrale) et de la Mozambique et du Zimbabwe (pour l'Afrique australe). La République démocratique du Congo a bien évidemment été également associée à l'étude. L'un des liens qui lient ces différents Etats, c'est le statut de post-conflictualité et l'organisation des scrutins dans un contexte post-conflit. Le Kenya a été ajouté à l'étude, malgré que ce ne soit pas au sens strict un Etat post-conflit, au regard de la conflictualité qui a accompagné les récents scrutins électoraux et de la confrontation ethnique qu'ils ont présentés.

Au regard de l'analyse comparée des pratiques électorales dans ces différents Etats précités ainsi que de l'étude des facteurs sociologiques des candidats présidents dans ses différents Etats, on aboutit à l'observation des

¹² M. DETIENNE, *Comparer l'incomparable*, Ed. Seuil, Paris, 2001.

¹³ J. BUTLER, *Le pouvoir des mots, politique du performatif*, Ed. Amsterdam, Paris, 2004.

¹⁴ J-L. LOUBET de BAYLE, *L'initiation aux méthodes des sciences sociales*, 2000, p.298.

¹⁵ *Idem*.

similarités entre ces différents Etats manifestées par des déterminants sociologiques partagés : mobilisation et déterminant ethnique (côte d'ivoire, Rwanda, Kenya, RDC), clivage religieux et linguistique (Gabon, côte d'ivoire, Centrafrique), déterminant géographique Nord-sud (côte d'ivoire, Centrafrique, Mozambique, RDC), internationalisation des enjeux locaux (Gambie, Côte d'ivoire, RDC, Mozambique, Zimbabwe), domestication des enjeux internationaux (Mozambique, RDC, RCA).

La mobilisation ethnique en Côte d'ivoire entre Akan du Nord, l'ethnie d'Houphouët Boigny puis de Henry Konan Bédié, et les Bété, tribu de l'opposant historique Laurent BAGBO sont autant l'œuvre des acteurs politiques que la mobilisation entre Paul Kagamé, le tutsi contre Juvénal Habyarimana l'hutu. Ou encore le clivage entre Ange Felix Patassé, le nordiste musulman de la Centrafrique et le général Français BOZIZE, chrétien sudiste rejoint également le clivage chrétien musulman entre Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara. On peut ajouter à cette liste, les tensions entre Jola, ethnie du président YAYAH Jammeh de la Gambie, contre les mandingues d'où est originaire Adamah BARROW, l'adversaire politique de Yaya Jammeh.

Le recours à l'approche comparée est venu confirmer ce que relevaient déjà l'analyse stratégique, à savoir, que les jeux des acteurs politiques et la mobilisation des ressources (ethnique, linguistique ou géographiques et religieux) sont les facteurs déterminants dans la compréhension des processus politiques, particulièrement autour des enjeux électoraux et des conflits qui en découlent. L'approche comparée a permis de renforcer l'intelligibilité de cette logique des acteurs en offrant « un continuum » d'observation qui met en exergue l'homogénéité des stratégies des acteurs et leurs répétitions quasi-similaires dans les différents Etats en étude.

L'approche comparée a également permis de relever, malgré les similarités, les spécifiques déclinaisons des déterminants selon les Etats. Le Mozambique, par exemple, a été le seul Etat en étude à présenter un clivage idéologique (anti-communiste contre communiste) malgré l'existence également d'un clivage Nord-sud. La particularité du Gabon, pays où le clivage ethnique n'est nullement un facteur déterminant malgré l'opposition Bongo et Paul MBA, l'un téké et l'autre fang. On y constate que la stratégie du pluralisme culturel tel que développé par le Président Omar Bongo a réduit toute velléité de clivage et mobilisation ethnique. Enfin, la pluri ethnicité d'un Etat comme la RDC qui fait que les mobilisations ethniques sont très mouvantes et ne se cristallisent pas, face notamment à la circulation des élites politiques. La mobilisation ethnique de 1960 entre les Né-kongo, soutien au Président Kasa-Vubu et les gens d'en haut, les Bangala, autour de Jean Bolikango ne sont plus le reflet de la mobilisation ethnique Est-Ouest lors des scrutins ayant opposé en 2006 Jean Pierre Bemba à Joseph Kabila.

On peut noter, également que les grands conflits communautaires sont apparus dans les Etats où la mobilisation ethnique comme mode d'accès au pouvoir a longuement perduré. C'est le cas du Rwanda, de la Côte d'Ivoire ou du Kenya.

En Centrafrique, le renversement du président Ange Felix Patassé, premier Président originaire du Nord par le Général François Bozizé, originaire du Sud comme tous les autres Présidents avant lui, a plongé le pays dans le chaos avec l'émergence des mouvements rebelles du Nord, les séléka.

En conséquence, l'approche comparative vient également conforter la tentative de théorisation soutenue par notre thèse, celle du « *compromis institutionnalisé par la médiation* ».

Si les deux approches utilisées dans le cadre de notre recherche se sont montrées efficaces et complémentaires dans la collecte des données pour orienter notre recherche et asseoir la théorie de la démocratie par médiation, elles ne nous permettent pas de tester combien et comment cette solution-compromis contraindrait et minorerait les jeux des acteurs politiques. Il est évident que certaines questions ne trouveraient pas de réponses dans cette démarche discursive théorique mais dans l'expérimentation de l'implémentation de la démocratie de la médiation, dans l'appropriation collective de ce nouvel ajustement démocratique mais encore dans les profils des animateurs qui seront amenés à « corseter » les ambitions politiques des acteurs rationnels qui pourraient également, s'appuyant toujours dans cette logique de rationalité illimitée, créer d'autres zones d'incertitude au sein de ce nouveau processus social.

CONCLUSION

Tout au long de cette réflexion, nous avons démontré la validité et la pertinence des approches méthodologiques que nous avons choisies, à savoir l'analyse stratégique et l'approche comparative. Nous avons démontré comment elles ont permis de conduire à notre résultat, à savoir la tentative de théorisation de la démocratie par médiation, contribution que nous avons pensée apporter dans ce champ combien vaste de l'adaptation démocratique en Afrique en général et particulièrement en Afrique subsaharienne.

Se nourrissant des expériences des médiations électorales, brèves, ponctuelles que tardives ou de l'institution des médiateurs de la République à compétence administrative ainsi que celle de la palabre africaine, institution pré-étatique qui semble construire l'imaginaire politique de tout acteur politique africain, l'institution de la médiation permanente entend ramener le jeu et l'enjeu du compromis au niveau des acteurs politiques, sources majeurs de l'instabilité politique dans leur quête sans limite des conquêtes du pouvoir, parfois au détriment de tout consensus.

BIBLIOGRAPHIE

1. ABANGAPAKWA NZEKE, H., *Appliquer la démocratie en Afrique. Essai prospectifs sur la RDC*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2017.
2. BUTLER, J., *Le pouvoir des mots, politique du performatif*, Ed. Amsterdam, Paris, 2004.
3. CROZIER, M. et FRIEDBERG, E., *L'acteur et le système*, Ed. Seuil, 1977.
4. DETIENNE, M., *Comparer l'incomparable*, Ed. Seuil, Paris, 2001.
5. LAROUSSE (s.d.c) *Méthode-Larousse*, section dictionnaire des français-définitions tiré sur www.larousse.fr/dictionnaires/francais/methode.
6. LOUBET de BAYLE, J-L., *L'initiation aux méthodes des sciences sociales*, 2000.
7. PINHARD et alii, « Le choix d'une approche méthodologique mixte de recherche en éducation », in *Recherches qualitatives*, vol. 24, 2004.
8. REBOTIER, J., *La rencontre de la comparaison : outils, approches et concepts*, 2010.
9. REY, A., *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaire le Robert, Paris, 1998.
10. ROUSSEAU, R., *La fécondité de la recherche en éducation : mirages et certitudes de l'approche quantitative*, Université du Québec à Rimouski, Laboratoire d'étude et d'actions en développement de la recherche en éducation, 1996.